

Compte-rendu 5ème Conférence facturation

jeudi 11 mai 2023

Prochaine conférence le jeudi 28 septembre 2023 de 14h à 15h

Invités : Madame Victoria REDOULY notre interlocutrice CNAM et Monsieur Hugues Mayolle / Doctolib

Participants : Anne MAGDELAINE responsable finances (FDE Strasbourg), Ludivine VALEMBOIS (FDE du Gard Nîmes), Mallory Durand et Mireille Rozé (ENCP)

A l'ordre du jour :

- vos actualités,
- vos questions
- vos retours sur vos derniers exports sur la plateforme art 51

Points évoqués :

- *Présentation de Mme Valembois et présentation de son circuit financier*
- *Présentation de Mme Redouly*
- *Présentation de M. Hugues Mayolle, de Doctolib*
- *Nouvelle sur les derniers versements effectués par les comptables*
- *Explication du fonctionnement du forfait Pegase à M. Mayolle de Doctolib*

Mme Valembois FDE Nîmes fait les exports sur la plateforme Art 51 de la Cnam. Prévient la Paierie d'un futur versement de la Cnam de Paris. La Paierie départementale reçoit les montants. Passage d'écriture au niveau du service finance départemental, en direction du budget annexe du FDE. Elle ne sait pas ce qui se passe après.

Nouvelle sur les derniers versements effectués :

- Mme Magdelaine, sa difficulté principale est la reconnaissance des numéros NIR. Il y a un décalage entre le moment où l'enfant est inclus et le versement des forfaits. Communication facile avec la coordination locale. Pour la reconnaissance des numéros NIR, Mme Redouly demande de se rapprocher de la CPAM locale de domiciliation de l'assuré et demander pourquoi ce NIR ne ressort pas au niveau national : histoire de transmission de base qui ne doit pas être faite. Certainement des problèmes de transmission entre le local et le national. Mme Redouly propose de contacter la référente locale ART 51 dont elle transmettra le mail à Mme Magdelaine. Ce n'est pas possible de transmettre un NIR par mail.
- Mme Magdelaine envoie également un mail à la Paierie qui flèche la somme sur le budget de l'établissement.
- Pas encore l'expérience de reversement du forfait si changement d'établissement Pegase pour l'enfant. MR ces situations seront à la marge.
- Gestion des acteurs de soins. Décalage entre les factures et les informations qui sont rentrées dans le mediateam. Les fiches d'intervention ne sont pas toujours bien remplies. Il y a aussi ceux qui remplissent le mediateam et qui n'envoient pas leurs factures. Dépôt des factures sur Chorus.

Explication par Mme Magdelaine du fonctionnement du forfait Pegase à M. Mayolle.
Explication soutenue par Mireille et Mme Redouly.

M. Mayolle questionne :

Combien de temps cela leur prend de déclarer les forfaits et de gérer les factures d'expérimentateurs secondaires ?

- Mme Magdelaine prend une journée par mois. La pratique est plus simple. Avec le temps et l'expérience, cela s'est fluidifié. Cependant, du fait de la montée en charge des inclusions d'enfants, cela lui prend de plus en plus de temps.
- Mme Valembois prend aussi une journée : gestion des factures.

Qu'est-ce qu'implique le renouvellement de forfait ?

- Le gonflement des recettes, arrivée des fonds dans une collectivité publique, justification des fonds et des écarts possibles (fonds-soins). + Communication au service finances du département pour flécher les fonds CNAM sur le budget de l'établissement et qu'ils y restent même si les soins ne sont pas à la hauteur des recettes, sinon peuvent être attribués à un autre établissement ou réattribuer au budget général du département.

Pour les problèmes de numéro de NIR, contacter Mme Redouly qui leur transférera les coordonnées du référent Art 51 sur le local. Mail transmis à Mme Bouscasse à ce sujet, Mme Redouly en copie.

Pour rappel 1 nouveau tableau "versements cnam" sera bientôt à votre disposition dans mediateam, avec les nouveaux codes forfaits.

Rappel : n'hésitez pas à nous mettre en copie de vos échanges avec l'équipe support de la plateforme, lorsque vous leur envoyez un mail à l'adresse suivante :

support+id314@plateforme-article51.zendesk.com

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique Facturation, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-facturation>

Pour accéder à cet espace votre mot de passe est : segapefact

Vous pouvez nous contacter par téléphone au : 02 41 21 40 86, ou par mail

mallory.durand@prigrammepegase.fr

mireille.roze@programmepegase.fr

Prochaine conférence facturation : jeudi 28 septembre 2023 de 14h à 15h